en effet, à former sans cesse des soldats exercés et capables. C'est dans les chansons seulement qu'on improvise des armées. Il y faut du temps, du travail, de la patience chez ceux qui commandent, de la docilité chez ceux qui obéissent. Les cent mille conscrits de l'an prochain iront donc, qui sous le drapeau dans les régiments actifs, qui au chef-lieu de la division à titre de bataillons de réserve. En basant sur cette prévision les démarches à faire, les précautions à prendre on s'évitera mésaventure

---

Le correspondant du *Bulletin de Paris* explique en ces termes le motif de l'arrivée de Garibaldi à Florence.

Garibaldi est devenu à nouveau le point de mire de la presse italienne. On s'évertue à rechercher les motifs de son arrivée à Florence.

D'après certaines inductions, le célèbre chef de partisans se mettrait à la tête de l'opposition parlementaire dans le but de forcer le gouvernement à agir contre Venise et Rome, si telle était la pensée du général, elle se heurterait contre plusieurs impossibilités sans compter le déplaisir qu'elle causerait de ce coté des Alpes.

Pour entreprendre la guerre de révolution, il faut du fanatisme d'abord, et de l'argent ensuite. Or, il est manifeste que l'Italie est plutôt fatiguée qu'ardente, et quant aux coffres de l'Etat, il est plus urgent de les remplir que de les vider.

« La vraisemblance est que Caribaldi va essayer une réminiscence du général Lafayette, Il n'y a nulle méchanceté à dire que c'est de sa part une prétention exagérée. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 20 novembre.

Le *Times* dit que les ministres réunis en conseil, samedi dernier, ont résolu d'adresser des remontrances énergiques à l'Espagne, relativement à la conduite de cette puissance vis-à-vis du Chili. Un courrier de cabinet est parti samedi, avec des dépêches pour Madrid.

Le même journal annonce que sir Robert-Peel a donné sa démission et qu'il sera remplacé par M. Fortescue. M. Goschen remplacera M. William-Hutt à la vice-présidence du *Board of Trade*.

Le *Morning-Post* publie un article sur la nécessité, pour l'Italie et l'Autriche, de suivre l'exemple de l'Empereur Napoléon en procédant à la réduction de leurs armées.

Les négociants de Londres vont suivre l'exemple de leurs confrères de Liverpool. Ils doivent se réunir dans un meeting pour protester contre la conduite de l'Espagne vis-à-vis du Chili.

Le *Morning-Herald* annonçant la résolution prise par le gouvernement anglais d'annexer Mysore au gouvernement britannique de l'Inde, alors qu'il a toujours reconnu la légitimité du Rajah de Mysore, lequel vient de mourir, dénonce cette politique comme n'étant pas honnête et injuste à l'egard du successeur légitime du Rajah.

Le *Star* et le *Daily-News* blâment la conduite du gouverneur de la Jamaïque.

Le *Standard* insiste pour que le gouvernement satisfasse à la demande des negociants de Hongkong et de Shanghaï et envoie une flotte en Chine pour combattre les pirates sans le concours du gouvernement Chinois.

Francfort, 20 novembre.

Le gouvernement de Bavière a avisé officiellement les cours de Vienne et de Rome de l'acte par lequel il reconnait le royaume d'Italie.

Le ministre des affaires étrangères de Bavière a en même temps donné communication de cet acte au nonce du Pape et au représentant du roi François II à Munich.

Liverpool, 19 novembre, soir.

Les nouvelles de la Jamaïque, du 28 octobre, portent que l'insurrection est complétement écrasée. Gordon avait eté exécuté; Paul Bogle devait également être exécuté.

D'après les nouvelles d'Haïti, le président Geffrard combattait l'insurrection avec succès.

Le vaisseau de la marine royale anglaise le *Bulldog*, aurait bombardé Port-au-Prince a la suite d'une insulte faite par les insurgés au consul anglais. Le *Bulldog* aurait echoué et aurait sauté par suite d'une explosion de poudre.

Athènes, 17 novembre, soir.

Le ministère Bulgaris vient de donner sa démission motivée sur le refus du roi de proroger ou de dissoudre la Chambre.

Une grande agitation régnait à Athènes.

Bruxelles, 20 novembre.

Le *Moniteur Belge* contient un décret rélatif à l'exécution des conventions postales avec la France ; ces conventions seront mises à exécution, le 1er janvier, à l'exception toutefois de celle relative à la transmission des valeurs en papier dont la date d'exécution sera ultérieurement fixée.

Anxerre, 20 novembre.

Résultat de l'election d'un dèputé de l'Yonne. Electeurs inscrits : 37,500.

M. Frémy, qui a obtenu 16,613 voix, est élu. M. Rampont a eu 12,501 voix.

Toulon, 20 novembre.

Comme mesure d'économie, il a été décide que 1200 des recrues destinées à la flotte resteront dans leurs foyers.

Le 19e de ligne, récemment revenu de Rome, est parti pour Bourges.

BULLETIN INDUSTRIEL & COMMERCIAL.

On lit dans la *Gazette des campagnes*.

« Depuis quelques jours nous avons un avant goût de l'hiver. Décidement nous serons sevrés de ce fameux été de la saint Martin qui permet aux retardataires de la culture de mettre leurs semailles en règle.

« Dans le Nord, les jours sont humides et froids ; dans le Midi c'est bien pis encore. Depuis Rodez jusqu'aux Pyrénées. les neiges sont tombées en abondance et couvrent plusieurs cantons. Dans les Cévennes, les pluies ont assez grossi le volume des rivières qui alimentent la Loire pour mettre les riverains sur le qui-vive, dans l'appréhension d'une crue. En somme jusqu'ici le mal, n'est nulle part d'une grande gravité.

L'Angleterre est bien plus rudement éprouvée que nous, non dans l'espèce humaine, mais dans ses richesses animales. L'épizootie qui lui a détruit 400 mille têtes d'espèce bovine n'a pas encore passé ses rivages. De plus on nous annonce que la maladie des pommes de terre qui n'a repris un peu de gravité en France que dans de rares localites, sévit en Angleterre avec une intensité qui prend les proportions d'un véritable fléau. Aussi les pommes de terre saines de France sont-elles recherchées avec ardeur par les Anglais sur nos marchés voisins du littoral de la Manche. L'hectolitre qui se payé de 3 à 4 francs sur ces marchés est revendu de 8 et 9 francs à Londres et aux environs. Avis aux exportateurs !

—

On mande de New-York. 4 novembre.

Le commerce est toujours trés actif et les prix se maintiennent à un taux très eleve. Toutes les recoltes, à l'exception de celle du coton ont été très satisfaisontes.

Quant au coton il demeure à peu prés avéré, d'après des rapports dignes de foi donnés par les premiers facteurs que la récolte de 1865 ne dépasse pas un million de balles, c'est-à-dire le cinquième seulement de la récolte de 1860 qui était de 5 millions de balles, Les gens du Sud sont tous disposés à reprendre la culture du textile précieux, mais ils manquent de bras et de capitaux en sorte qu'ils sont disposés à vendre une partie de leurs terres à tous prix.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

Une circulaire ministérielle adressée aux intendances prescrit les préparatifs ordinaires pour la levée prochaine. Le tirage aura lieu dans la seconde quinzaine de février.

Nous recevons la lettre suivante :

« Roubaix, 20 novembre 1865.

» Monsieur le Rédacteur,

» Votre numéro de dimanche 19 courant renferme une lettre de M. Leclercq-Dupire, dont le ton de persiffiage à mon égard ne mérite aucune réponse.

» La sujet qui nous occupe vaut la peine d'être discuté sérieusement, et si M. Leclercq-Dupire veut me répondre par des arguments, au lieu d'etudier des phrases aussi inconvenantes pour son confrère. (Le fabricant dont les pièces ont servi de point de comparaison,) que pour moi; en un mot, si M. Leclercq-Dupire veut aborder la question au point de vue de l'intérêt général, je suis prêt à continuer la discussion. Mais s'il ne veut se servir de la publicité que pour faire l'éloge de sa fabrication, je m'abstiendrai de lui répondre.

» La Chambre consultative a pour mission de developper et de protéger les intérêts généraux ; membre de cette chambre, je n'ai point à me préoccuper si mes etudes peuvent froisser les intérêts particuliers.

» Veuillez, agréer Monsieur, l'assurance de ma consideration distinguée.

» LOUIS EECKMAN. »

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

COMMISSION IMPÉRIALE

Beaucoup de personnes s'adressent encore à la commission impériale pour obtenir des bulletins de demande d'admission. Le délai fixé au 31 octobre étant expiré, il ne sera plus à l'avenir donné suite aux demandes de ce genre.

Cependant, la commission impériale n'a pas voulu que la négligence ou l'ignorance des régles établies pussent devenir une cause absolue d'exclusion, et elle a arrêté que, même après les délais, elle accueillerait, par decision spéciale, les produits se recommandant par un intérêt considérable ; mais absorbée maintenant par les details multiples de l'admission et de l'installation des produits, elle ne peut plus correspondre directement avec les candidats.

C'est au comité de leur département que doivent s'adresser désormais les retardataires qui penseraient pouvoir profiter de l'exception réservée pas l'article 35 du règlement général. Le comité départemental transmettra, s'il le juge convenable, leurs demandes à la commission impériale, qui s'efforcera aussi longtemps qu'il y aura de la place disponible. d'admettre tous les produits d'un mérite supérieur.

Nous avons déjà annoncé et nous rappelons, sur la demande de M. le maire de Douai, que M. le ministre de l'instruction publique a reporté la clôture des registres d'inscription de la Faculté de Droit le 30 novembre inclusivement.

Nous portons cette décision à la connaissance des personnes qu'elle pourrait intéresser. Cette nouvelle preuve de sympathie du ministre est de nature, dit M. le maire, à ajouter encore à la prospérité de notre Ecole naissante, dont les brillants debuts montrent bien l'utilité. A la date de ce jour, 15 novembre, nous comptons 146 élèves inscrits.

Un examen pour l'admission de surnuméraires dans l'administration des lignes télégraphiques aura lieu le 22 janvier 1866, au chef-lieu de chaque département.

Pour être admis à concourir, les candidats devront être âgés de dix-huit ans au moins. et de vingt-huit au plus. Cette limite d'âge est reculée jusqu'à trente ans pour les aspirants qui compteraient sept ans de services effectifs dans l'armée ou dans l'enseignement.

L'examen portera sur les matières dont le détail suit ;

1° Ecriture ;
2° Orthographe ;
3° Redaction française ;
4° Arithmétique ; règles, fractions décimales et ordinaires, système métrique ;
5° Physique et chimie : éléments d'électricité, et réactions qui se produisent dans les piles.
6° Géographie.

Il est indispensables que les candidats aient une très belle écriture et connaissent parfaitement l'orthographe.

Les candidats seront, en outre, examinés, s'ils en expriment le desir, sur une ou plusieurs des langues suivantes : l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le hollandais, le portugais et l'arabe.

On lit dans le *Courrier de Lyon* : « Pour mettre un terme aux retards incessants des trains de chemins de fer, le Conseil d'Etat vient de prendre les mesures suivantes :

» Retard de 1/4 à 1/2 h..... 50 fr d'am.
— de 1/2 à 1 h.....100 —
— de 1 à 1h. 1/2.....300 —
— de plus de 1 h. 1/2.500 —

» Toutefois le temps perdu pour avoir attendu un train de coïncidence, s'il est officiellement constaté, sera déduit des termes dont se compose la série ci-dessus.

On verra bientôt cesser des retards qui dérangent les prévisions des voyageurs. »

L'exéquatur vient d'être accordé à M. Joseph-Uubain Rouvière, consul de Portugal à Lille.

A l'occasion de la Sainte-Cécile, la *Grande Harmonie* fera célébrer lundi prochain à onze heures dans l'église St-Martin une messe pendant laquelle il sera exécute plusieurs morceaux d'harmonie.

VILLE DE ROUBAIX.

—

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

—

Mercredi 22 novembre, à 8 h. du soir.

—

Expériences avec la bobine de Ruhmkorff.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris 20 novembre.

Un journal étranger avait annoncé qu'à la nouvelle de la réaction de l'armée, la garnison de Versailles, composée de corps que la mesure atteint presque tous, avait bruyamment manifesté son mécontentement et que l'autorité aurait été dans la nécessité de recourir à quelques moyens sinon repressifs, du moins preventifs pour conjurer ces manifestations. « Nous ne voulions pas, tout d'abord, dit à ce sujet la *Patrie*, démentir des bruits destinés à avoir peu d'écho; mais nous avons craint que le silence ne fut regardé comme un aveu implicite. Nous avons pris alors les renseignements les plus minutieux, et nous declarons aujourd'hui que les suppositions de la feuille belge n'ont pu été motivées par qui que ce soit. C'est bien peu connaître l'esprit de notre armée. son dévoûment au souverain, sa reconnaissance envers un gouvernement qui lui a donné tant de preuves de sollicitude, d'affection même, que de la soupçonner de ne pas s'être inclinée devant une décision émanée de l'Empereur. décision dont le ministre de la guerre expose si clairement tous les motifs dans son remarquable rapport. »

Le général conte de Montebello a été reçu en audience par le Saint Père et a eu ensuite une longue conversation avec le cardinal Antonelli. L'accord le plus grand règne entre notre nouveau ministre des armes et le commandant en chef de l'armée d'occupation. Le général Kanzler ne prend aucune mesure sans s'entendre préalablement avec M. de Montebello, de là une entente complète qui ne peut produire que d'excellents résultats.

La *Correspondance de Rome* publie l'article suivant dont on s'émeut beaucoup dans nos cercles diplomatiques.

« Quelques troupes pontificales partent aujourd'hui même pour la frontière de Naples, menacée par les *brigands* ou les *soldats de Victor Emmanuel*. On n'a jamais bien distingué entre les uns et les autres, et l'on a souvent acquis la preuve que les premiers n'étaient que des doublures des seconds. Aujourd'hui surtout la révolution dit sans gêne que les brigands sont chargés d'aplanir les difficultés que présente le traité du 15 septembre 1865. »

Les journaux ont parlé d'une suppression probable des conservateurs des hypothèques et des receveurs de contributions indirectes. Le gouvernement ne songe nullement à pareille mesure.

Des lettres de Bruxelles annoncent qu'un mieux sensible s'est produit dans l'etat du roi des Belges.

Les journaux russes à la solde du gouvernement protestent avec une énergie sauvage contre le projet d'une réconciliation de la russie avec la Pologne. Ces journaux demandent l'extinction de la race polonaise, sans tenir compte des intentions *paternelles* du Tzar qui a osé dire qu'il porte tous les polonais dans son cœur.

L'*Invalide russe* annonce avec emphase que deux membres de l'Académie des Sciences de France viennent d'*obtenir* de l'empereur Alexandre des récompenses honorifiques.

Ce journal a été mal informé. Personne en France ne songe à *obtenir* de distinctions honorifiques d'un empereur de Russie.

On dispose au Palais-Royal les appartements pour le retour du prince Napoléon et de la princesse Clotilde dont l'arrivée aura lieu incessamment.

L'Exposition de 1867 fait naître bien des projets. En voici un qui ne manque pas d'originalité et que son auteur place avec

---

Ah ! le temps est bien loin où je ne voyais en vous que des défauts. »

Une visite de Mme Reynoldi vint troubler l'entretien. Après qu'on eut causé un instant de choses indifférentes, elle demanda à Hélène où elle comptait passer les vacances.

« Ma tante Dalbray m'engage beaucoup à aller à l'Abbaye. Mais je n'ai pas encore pris de détermination. Mon mari pourrait bien être fort occupé même dans les vacances et je n'aimerais pas à le laisser seul.

— Vous n'irez donc pas à votre charmante petite propriété de Beauthiers ?

— Nous verrons ; peut-être les médecins vont-ils m'envoyer dans une ville d'aaux. »

—

« Fais tes préparatifs, nous partons pour Ostende dans quelques jours, disait, vers le milieu d'août, le conseiller Ochard à sa femme. Il y aura beaucoup de monde cette année, et je desire qu'on t'y voie. Le beau-frere de Carlos et sa famille vont y passer quelques semaines. J'ai écrit pour retenir ton appartement. Quand à moi, je n'y séjournerai point toute la saison ; j'ai des affaires qui nécessitent ma présence ici Eh bien, es-tu satisfaite de mes dispositions ?

— Oui, puisqu'elles sont prises. Cependant, je l'avoue, j'aurais préféré passer les vacances à Beauthiers.

— C'est une propriété que je n'habiterai jamais. Elle ne m'appartient pas, car elle est comprise dans la part dont la mère t'a réserve la jouissance exclusive.

— Ce qui est à moi est à toi aussi, me semble-t il, répondit-elle en lui tendant la main avec un sourire affectueux.

— Belles paroles, mais fort peu en harmonies, par malheur, avec une précaution qui trahit la plus humiliante méfiance à mon égard.

— Elle ne peut t'offenser ; quand ma mère l'a prise, j'étais une enfant, et elle ne te connaissait même pas.

— Il ne s'agit point de ta mère, il s'agit de toi. Si je t'avais inspiré un véritable amour et une confiance réelle, tu aurais entièrement supprimé cette clause.

— Mon ami, si tu as un jour besoin du capital laissé à ma libre disposition, sois bien sûr qu'il sera mis à la tienne. Jusqu'ici j'en applique les intérêts au soulagement de quelques familles indigentes ; mais, hélas ! ce que je fais est bien peu de chose, comparé à ce que je voudrais pouvoir faire.

— Très-bien ! Seulement pour la bienfaisance comme pour tout le reste, tu t'y prends à rebours. Tu visites les réduits des pauvres, tu t'y arrêtes à dire de belles paroles, tu nourris quelques familles, etc. Mais quel avantage y trouves-tu ?

— L'avantage de consoler le chagrin et d'adoucir la misère.

— Plaisir sentimental ! Mais, si tu n'avais pas tant de présomption, tu me consulterais, et nous ferions le bien d'une façon agréable pour tous deux. Il faut rapporter à moi dans toutes les circonstances de la vie.

— Désormais je te demanderai conseil en tout.

— A la bonne heure ! Envoie donc 1,000 francs au bureau de bienfaisance. C'est une manière plus grande et plus raisonnable de donner que tes aumônes directes. Au moins cela s'adresse à tous les pauvres en général. »

Hélène ne répondit pas ; il poursuivit d'un ton mécontent :

« Tu refuses ? En effet, comment pouvais-je m'imaginer que tu daignerais agréer une proposition venant de moi ? Et surtout comment pouvais-je attendre d'un caractère fantasque comme le tien un acte rationnel ? »

Hélène était fatiguée, chagrine, impatientée ; mais elle composa son visage et répondit :

« Envoie, si tu veux, ces 1,000 francs au bureau de bienfaisance, mais sans me nommer.

— Laisse-moi faire ; j'arrangerai cela. Je vais sortir, mais je reviendrai dans une heure te prendre pour une promenade au boulevard. Je veux qu'on nous voie ensemble ; montrons aux gens que nous faisons encore bon ménage, quoique mariés depuis cinq ans. »

Il alla faire sa toilette ; puis il rentra, parfumé et tiré à quatre épingles.

« J'oubliais quelque chose, Hélène. Fais-moi le plaisir de travailler plus activement à ton second volume de poésies. Il me semble que, le matin, tu ne devrais recevoir les visites que dans ton cabinet ; c'est toujours là qu'une femme de lettres passe ses matinées. Encore un mot : la question de l'éducation de la femme est à l'ordre du jour. Tu devrais écrire quelque chose là-dessus. Adieu ! Songe à ta toilette. »

Il s'en alla. Hélène sourit amèrement.

(*La suite au prochain numéro*)

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPOT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de

BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 60	l'hectolitre pesant 80 k mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 75 2e id. 1 fr. 65 FINES NOISETTES 1 fr. 55	l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris.
GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 55	l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 70 2e id. 1 fr. 60 FINES NOISETTES, 1 fr. 50	l'hectolitre, mesures des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris)
GROSSE GAILLETERIE, 2 fr.45	l'hectolitre de 80 kilog pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 65 2e id. 1 fr. 55 FINES NOISETTES, 1 fr. 45	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la compagne

(Au comptant sans escompte.)

N. B. *La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit* mesure des fosses *et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.*

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrée 33 ou au dépôt même, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

Le compte-rendu de la Compagnie d'assurances sur la vie *The Grehsam* constate pour l'année 1864 les résultats suivants.

Affaires proposées à la Compagnie dans l'année	47,424,121
Affaires acceptées par la Ce.	38,766,325
Sinistres payés.	1,267,393

Indépendamment de son capital actionnaire, des capitaux versés pour constitution de rentes viagères et des dépots, la Compagnie possède un FONDS d'assurances et de plus de 12,500,000.

La somme affectée à la dernière répartition de bénéfices a été de un million de francs. La prochaine réparti on aura lieu à la fin de la présente année (1865.)

La Compagnie est établie en France depuis plus de dix ans. Elle est représentée à Roubaix par M. Goudeman. rue Blanchemaille, 50